

DESCRIPTION:

Voir aussi schéma unifilaire et schéma de situation en annexe

INFRACTIONS CONSTATEES

Néant

NOTES

1 contrôle après achat d'une habitation. rapport certi énergie 10 / 2015 / 4512/01

Conclusion

L'installation est conforme.

Les bornes d'entrées du DPCDR général sont scellées.

Les schéma unifilaires ont été visés.

L'installation doit être vérifiée avant le 24 / 05 / 2041 (art. 271 RGIE) ainsi qu'avant mise en service après modification ou extension importante exécutée avant cette date.

L'agent-visiteur

pour le directeur,

0110 BENOÎT JAUMOTTE

CONTROLES EFFECTUES

Lors de visite de contrôle d'installations domestiques selon l'article 271.

- a) Le contrôle de l'exécution de l'installation électrique conformément aux schémas
 - b) Le contrôle de l'état (fixations, détérioration,...) du matériel électrique d'installation fixe, tout particulièrement en ce qui concerne les interrupteurs, les socles de prise de courant, les raccordements dans les tableaux de répartition...
 - c) Le contrôle des mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects
 - d) Le contrôle du fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via leur propre bouton de test
 - e) Le contrôle des boucles de défaut et du raccordement correct des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel via la création d'un courant de défaut de minimum 2,5 fois la sensibilité de l'appareil
 - f) Le contrôle de la continuité des connexions équipotentielles (principale et supplémentaire) et des conducteurs de protection des socles de prises de courant et des appareils de classe 1 à poste fixe, installé à poste fixe ou mobile à poste fixe
 - g) Le contrôle visuel du matériel à poste fixe ou à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens
 - h) Le contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens
- Sauf infractions, l'adéquation entre dispositifs de protection contre les surintensités installés et les sections des circuits respectifs qu'ils protègent est certifiée.

DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE

- a) Il y a obligation de conserver le proces-verbal de contrôle dans le dossier d'installation électrique ;
- b) Il y a obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique ;
- c) Il y a obligation d'aviser immédiatement le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'électricité ;
- d) Il y a obligation, lorsque des infractions ont été constatées lors de la visite de contrôle, de faire effectuer une nouvelle visite de contrôle par le même organisme agréé afin de vérifier la disparition des infractions au terme du délai d'un an. Dans le cas où, lors de cette seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du proces-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

Significations des notes concerne des défauts qui n'ont pas d'influence sur la conclusion des constatations qui ne relèvent pas de l'examen, mais qui peuvent menacer la sécurité des données d'organisation.

QUELLES MESURES A PRENDRE SI VOTRE INSTALLATION EST CONFORME

ETAPE 1

Lisez soigneusement ce Procès-Verbal et faites attention aux notes éventuelles.

ETAPE 2

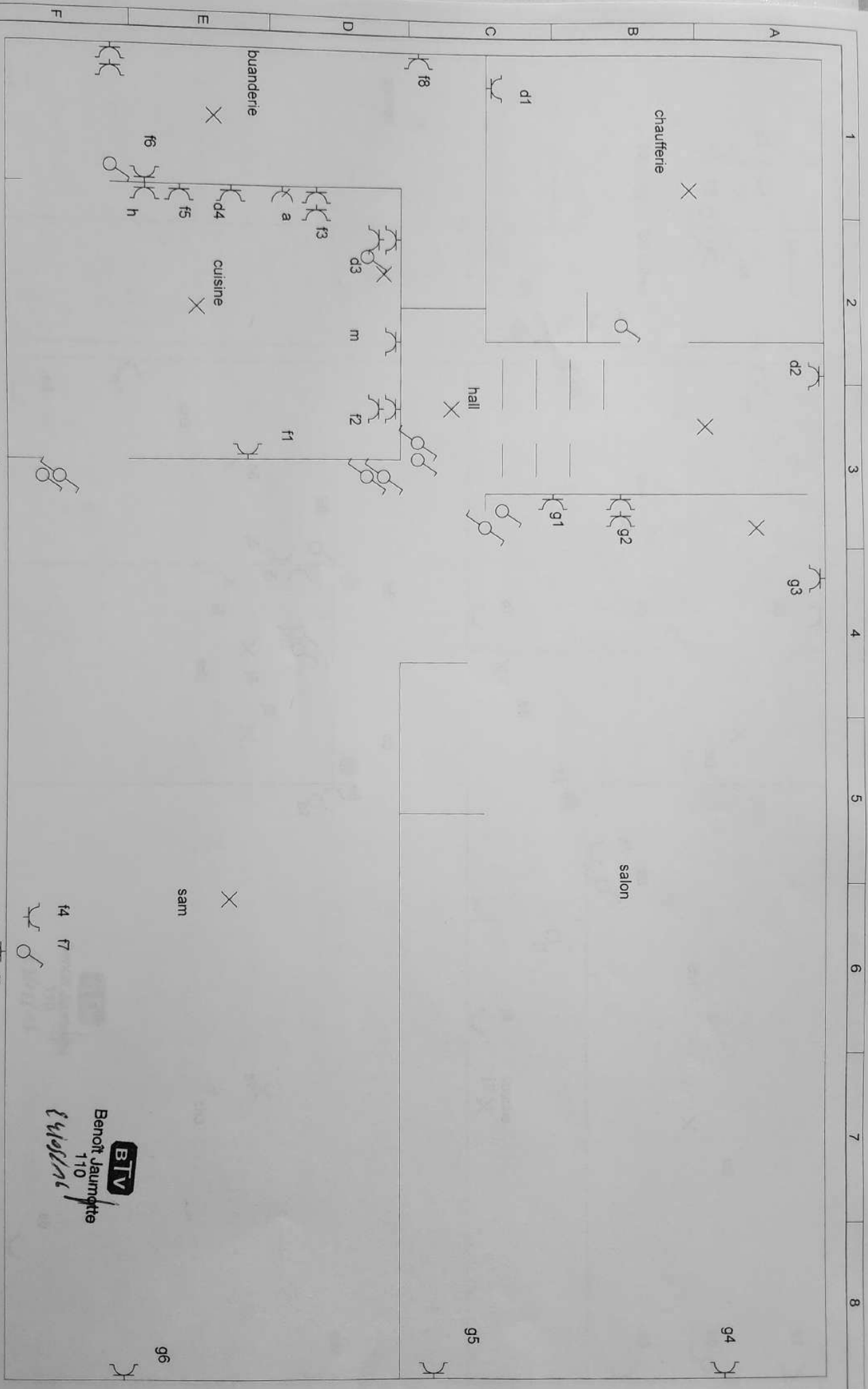
Lors d'extensions importantes de l'installation, faites reconstruire de nouveau.

ETAPE 3

Un recontrôle de l'installation est obligatoire avant 24 / 05 / 2041.

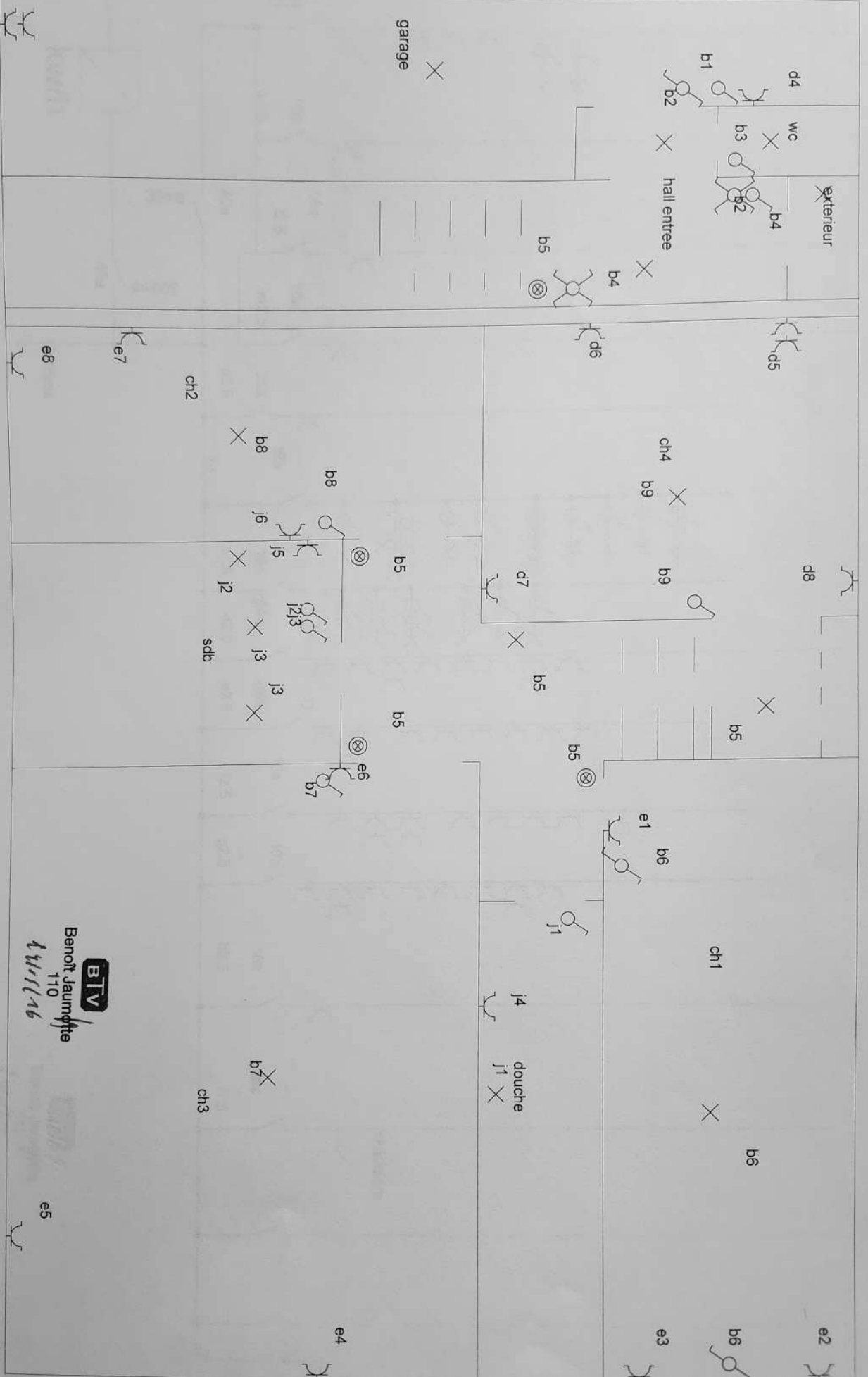
ETAPE 4

BTV Namur / Luxembourg reste à votre service pour les contrôles nécessaires.



Designation du dossier		Concepteur	Date	Modifications:		Date dossier
Designation du folio		Réalisateur				23/5/16
573 route de l'Estimard 90100 Tournai		Vérificateur				23/5/16
				CE FOLIO A ETE REALISE AVEC LE LOGICIEL SEE TECHNICAL DU GROUPE IGE-PAO		289 / 268

BTV
Benoit Jaumotte
110
E. W. J.



Désignation du dossier

Concepteur

Date

Modifications

Date dossier

Réalisateur

Date

Modifications

Date folio

Désignation du folio

Vérificateur

Date

Modifications

Date folio

CE FOLIO A ETE REALISE AVEC LE LOGICIEL SEE TECHNICAL DU GROUPE IDEXXO

290 / 267

A/prise cuisiniere
B/lampe garage etage
C/lampes rez
D/prise garage hall ch4
E/prise ch1 ch2 ch3
F/prise frigo cuisine buanderie sam exterieur
G/prise salon sam
H/prise four
I/chaudiere
J/prise lampe douche sale de bain prise chambre2
K/machine a laver
L/seche linge
M/lave vaisselle